

## L'Abitibi-Témiscamingue: la province canadienne?

Vincent Rousson

Volume 10, Number 1, June 2004

L'Abitibi-Témiscamingue : une terre promise...

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11250ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

### ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Rousson, V. (2004). L'Abitibi-Témiscamingue: la province canadienne? *Histoire Québec*, 10(1), 17–18.

# L'Abitibi-Témiscamingue: la 11<sup>e</sup> province canadienne?

Par VINCENT ROUSSON, historien (UQAT)

**E**n 1966, une poignée d'hommes d'affaires voués au développement de l'Abitibi-Témiscamingue, mais conscients du désintérêt dont ils étaient victimes vis-à-vis des grands centres, avaient vu une occasion de faire parler d'eux et, qui sait, peut-être améliorer le sort de leur région en créant la 11<sup>e</sup> province canadienne conjointement avec l'Ontario!

## La naissance du mouvement

À l'origine, le projet sécessionniste était une initiative du Nord-Est ontarien, mais les problématiques similaires vécues par l'Abitibi-Témiscamingue ont tôt fait de créer une alliance entre les deux voisins<sup>1</sup>. Certains membres du clergé, comme l'évêque anglican du diocèse de Timmins, ont fortement incité leurs ouailles d'établir de sérieuses relations avec le Nord-Ouest québécois de manière à former une nouvelle province<sup>2</sup>. Or, cette alliance a été très éphémère, car afin de ne pas perdre un fragment de territoire, caractérisé comme étant le «coffre aux trésors du Canada»<sup>3</sup>, une délégation du gouvernement ontarien a été dépêchée pour acheter la paix. Elle injecta plusieurs millions de dollars dans diverses municipalités dans l'intention d'améliorer leurs infrastructures<sup>4</sup>. L'État avait réussi à convaincre la population à coups de millions que l'Ontario était un endroit où il faisait bon vivre<sup>5</sup> et l'esquisse d'une 11<sup>e</sup> province venait de sombrer dans l'oubli.

Malgré le départ impromptu des initiateurs du projet, la quinzaine de membres du comité témiscabiti-bien désiraient tout de même poursuivre le processus. Les raisons qui poussèrent ces personnes à se regrouper tournèrent autour du «*mécontentement, de la lassitude, de la rancœur à l'endroit de la région montréalaise – qui [accaparait] tout*» – et des gouvernements

*provincial et fédéral*» pour leur incompétence<sup>6</sup>. Cette indignation n'était pas une réaction spontanée qui allait se résorber rapidement, mais il s'agissait plutôt d'une insatisfaction chronique qui durait depuis 50 ans. La population de cette région avait le sentiment d'être la victime du marchandage politique et de l'inaction des gouvernements.

## Les revendications du comité témiscabiti-bien et les réactions suscitées

En somme, le groupe de travail revendiquait de meilleurs moyens de communication avec les grands centres<sup>7</sup> et un réinvestissement majeur en région de la part du gouvernement provincial et des compagnies qui exploitaient les matières premières. Il espérait un équilibre de la croissance économique à travers le Québec et ainsi ne plus être à la remorque de l'État. Selon le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois (CERNOQ), les membres du comité pour la 11<sup>e</sup> province arrivaient à démontrer, par un calcul sommaire, que le gouvernement retirait beaucoup plus de revenus de la région qu'il n'y investissait<sup>8</sup>.

Lucien Cliche et Réal Caouette, alors députés provincial et fédéral, ne semblaient pas donner beaucoup de crédibilité au projet. En fait, ils critiquaient ouvertement l'idée et les personnes qui lui étaient associées. Parmi la population, certains considéraient le mouvement farfelu; le gouvernement du Québec, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) ainsi que les organismes de développement régionaux étaient, selon eux, les seuls capables de faire bouger les choses. Or, les rencontres d'informations du comité faisaient tout de même accourir plusieurs centaines d'individus. Comme l'expliquait Jacques Coulon, les Témiscabiti-biens

voyaient «*dans le mouvement un bon moyen d'attirer l'attention des gouvernements provincial et fédéral sur la situation de leur région*»<sup>9</sup>. Cet objectif a été largement atteint, car le projet a connu une très bonne couverture médiatique par les journalistes du sud de la province. On cherchait à comprendre quelles étaient l'ampleur des agissements et les raisons qui ont poussé une région entière à se mobiliser.

## Conclusion

Le projet d'une 11<sup>e</sup> province a toujours conservé un état embryonnaire et il s'est essouffé après quelques années. Plusieurs membres se sont également dissociés de ce mouvement, car un sentiment de honte et de regret accompagne aussi ces souvenirs. Il n'en demeure pas moins, qu'une minorité aurait bien aimé voir la création d'une 11<sup>e</sup> province. Selon Jean-Pierre Bélanger, trésorier du comité, le plus important était que l'attention des grands centres était maintenant tournée vers le Nord-ouest québécois. Que les journalistes parlent en bien ou en mal de l'entreprise n'était pas indispensable, cependant il fallait à tout prix que la région sorte de l'anonymat<sup>10</sup>. Plusieurs personnes se souviennent encore aujourd'hui de ce mouvement, toutefois le tabou entourant ce sujet se perpétue en région. Le projet d'une 11<sup>e</sup> province a peut-être été un événement sporadique et marginal, mais il a incontestablement marqué la jeune histoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

## Notes

- 1 Le Nord-Est ontarien a joué un rôle prépondérant dans la survie de la région; la proximité des deux régions, le taux de bilinguisme très élevé de part et d'autre

*Suite à la page suivante*

# Le poste de traite de Pano et le commerce des fourrures au XVIII<sup>e</sup> siècle en Abitibi-Témiscamingue

Par CHRISTIAN ROY, archéologue,  
et MARC CÔTÉ, archéologue  
CORPORATION ARCHÉO-08

de la frontière et l'absence de lien direct vers le sud du Québec ont facilité l'exploitation de liens économiques importants. Normand PAQUIN. (1981). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2<sup>e</sup> édition, Coll. «Cahiers du département d'histoire et de géographie », Rouyn, Collège du Nord-Ouest, p. 125.

2 Jacques COULON.(1967). «Une onzième province au Canada? Les nordistes parlent de sécession», *Perspectives*, volume 9, no 2, 1967, p. 4.

3 DRAPER, Michel. (1966). «La solution de désespoir d'une annexion au nord de l'Ontario», *Le Devoir*, p. 3.

4 Vincent ROUSSON.(1999). *Entrevue avec Jean-Pierre Bélanger*, 911 Avenue Brébeuf, Val-d'Or, 31 août 1999, Entrevue (45 minutes).

5 Maurice ROY. (1966). « L'Abitibi veut se séparer du Québec: une onzième province ? » *Le Petit Journal*, 13 novembre 1966, p. 26 et 55.

6 Jacques COULON.(1967). « Une onzième province au Canada? Les nordistes parlent de sécession », *op.cit.*, p. 3.

7 Yvonne BOUCHARD et Marie FONTAINE.(1968). « La province d'Abitibi, la onzième? », *Actualité*, janvier 1968, p. 41.

8 CERNOQ et CDSNOQ.(1971) *Le développement de la région Abitibi-Témiscamingue : L'orientation du développement et de l'action de développement*, [s.l.n], p. 5.

9 Jacques COULON. «Une onzième province au Canada? Les nordistes parlent de sécession», *op.cit.*, p. 4.

10 Vincent ROUSSON. *Entrevue avec Jean-Pierre Bélanger*, *op.cit.*

Localisé près des rives du lac Abitibi, le poste de Pano s'élevait sur la rive ouest de la rivière Duparquet. Cette importante voie de navigation, connue des traiteurs sous le nom de *Woopachewan* reliait la Vallée du Saint-Laurent et la grande forêt boréale, réservoir inépuisable de fourrure. Cette région du Qué-

bec est parmi les plus riches pour développer l'archéologie de la traite des fourrures. L'établissement, érigé par des traiteurs français durant le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, servait de tête de pont au négoce des pelleteries dans la région, formant ainsi le dernier bastion des marchands de Montréal au sud de



Autres parures de traite: en haut, broches circulaires en argent ou en laiton (2C8-15, 2A4-9, 2L5 et 2E3); au centre à gauche, boucles ou pendants en argent (2F2-18 et 2G3-20), au centre à droite, bagues en laiton (2J5-21, 2Q3 et 2F3-19); en bas à gauche, pendeloques en argent (3B2-4, 3H2 et 2Q3), en bas à droite, croix en argent (1H2-2)